



Octobre 2005

**Samedi 8 octobre à Mantes la Jolie.
Défendons le droit au logement.**

Prochain conseil municipal de Mantes la Jolie → lundi 10 octobre 2005 à 20h30

A l'ordre du jour du Conseil (notamment):

- *Vente d'une propriété municipale rue de la Sangle (qui interdirait définitivement l'accès au square du Château)*
- *Vente de l'ancien local du Centre de Vie Social rue Fragonard*
- *Démolition du poste de police municipale rue de Gassicourt pour faire de la place à la ZAC des Bords de Seine*
- ...

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville, rue Gambetta).

E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr

Site Internet:

<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

(Au fur et à mesure de leur scanérisation, vous pouvez consulter notamment les comptes rendus exhaustifs des conseils municipaux - après leur enregistrement par cassette audio par les services municipaux. Vous pouvez ainsi juger par vous-même des prises de position des uns et des autres)

La droite veut contrôler l'information.

C'est ce qu'a osé faire voter Monsieur Braye lors de la dernière séance de la Communauté d'Agglomération.

Payé par les fonds publics, elle éditera (avec la complicité de la Municipalité de Mantes la Jolie) un hebdomadaire gratuit à 80.000 exemplaires pour vous dire ce qu'il faut penser.

Le but est clair: faire "rentrer dans le rang" la presse locale coupable à ses yeux de donner la parole à celles et à ceux qui critiquent son action.

Quant à son coût (au minimum 1 million d'euros annuel), qui d'après vous le paiera (souvenez-vous de la taxe sur les ordures ménagères)?

Malheureusement, une fois de plus, seuls les élus communistes et partenaires, un vert et trois socialistes ont voté contre. La droite, le Front national ont voté pour ... ainsi que Annette Peulvast, Maire PS de Mantes la Ville.

Près de 1.000 logements sociaux vont être détruits à Mantes la Jolie.

Pour cela l'Etat va payer 250 millions d'euros.

Avec cet argent, on aurait de quoi acheter 3.000 logements au Centre Ville - comme l'un de ceux (au dessus de l'ex-cinéma Domino) que la Municipalité vient de vendre à une société privée.

C'est un véritable scandale au moment où tout le gouvernement feint de s'émouvoir sur les victimes des incendies dans les logements insalubres à Paris! Au moment où le quotidien **Le Parisien** titre: "**il manque 900 mille logements sociaux en France!**"

Les conséquences en sont d'ailleurs graves pour l'ensemble de la ville. Savez-vous, par exemple, que l'Etat verse des dotations doubles pour chaque habitant du Val-Fourré? En clair, à **chaque fois qu'on casse un logement au Val-Fourré, il faut en reconstruire deux à Gassicourt ou au Centre Ville pour garder les mêmes subventions.**

C'est pour cela que les opérations immobilières fleurissent à Mantes la Jolie, dégradant l'environnement, le cadre de vie et la circulation ... et provoquant une hausse des prix des terrains dont profitent cyniquement certains au détriment de l'immense majorité des Mantais.

A l'appel du *Comité pour la promotion du logement social des Mureaux-Val de Seine* et du *Comité citoyen du Mantois*, **un rassemblement pour le droit au logement aura lieu le samedi 8 octobre à 10h00 devant la Sous-préfecture de Mantes la Jolie.**

Plus nous y serons nombreux, plus nous montrerons que nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire.

Amicalement,

Marc Jammet.

Trois appartements vendus à une société privée

La Ville a vendu les 3 appartements, dont elle était propriétaire au dessus de l'ex-cinéma Domino, à la société ALICE pour un peu plus de 250 000 euros. Cerise sur le gâteau pour cette société, la Municipalité déduit de ce prix les travaux de réhabilitation et de démolition que fera ALICE - soit 36.000 euros.

Si l'on prend en compte la totalité des sommes versées par l'Etat (ANRU) pour casser 1.000 logements dans les deux Mantes - 250 millions d'euros - il y a de quoi acheter 1.000 fois ces trois logements! J'ai donc proposé qu'au lieu de vendre ces appartements, on les subventionne afin de créer 3 logements sociaux, confortables, de qualité et au Centre Ville que nous aurions pu confier à une société HLM.

Devant le refus net du maire, j'ai voté contre cette vente au privé de trois logements.

Ont voté contre : groupe communiste et partenaire. Abstention: socialiste, DECIL, ex-MDC. Ont voté pour : droite et Front national

Accompagnement de la casse des logements

La Municipalité va s'engager dans la restructuration des quartiers explorateurs, navigateurs, médecins sud, musiciens. Il s'agit, de fait, d'accompagner la casse des logements sociaux qui va avoir lieu. Cela alors qu'il n'y aura pratiquement pas de reconstructions (45 pour 903 destructions), que la concertation n'a été menée - de fait - qu'avec les sociétés HLM sans que jamais on ait demandé aux habitants ce qu'ils souhaitaient avant la définition du projet.

J'ai évidemment voté contre et je regrette que, comme pour la destruction de la moitié du quartier des écrivains, j'ai été le seul à m'opposer clairement.

Ont voté contre : groupe communiste et partenaire. Abstention ou non participation au vote: socialiste, DECIL, ex-MDC Ont voté pour : droite, Front national.

Cantines: le pré-paiement va coûter près de 18.000 euros à la Ville

La Municipalité avait déjà imposé un nouveau règlement scandaleux pour les familles: paiement à l'avance, obligation de prévenir de l'absence de son enfant 3 jours à l'avance pour être remboursé, poursuites en cas d'impayé pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la cantine pour l'enfant. Bien évidemment, j'avais voté contre.

Cette fois-ci, la Municipalité présente à nouveau la facture puisque ce nouveau système va coûter près de 18.000 euros de plus que les Mantais, par leurs impôts, vont à nouveau payer.

Ont voté contre : groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL, ex-MDC. Ont voté pour : droite, Front national.

3° plan local d'urbanisme en 8 mois

Une troisième mouture a été présentée sous le prétexte, cette fois, de rendre le document plus lisible.

Or, ce plan d'urbanisme (*) est manifestement hors-la-loi puisqu'il rendrait constructible notamment le périmètre protégé de l'Eglise Sainte-Anne et qu'une réserve foncière (qui interdisait la vente des locaux du CVS Fragonard) a bizarrement disparu depuis.

** J'ai demandé que la nouvelle mouture du PLU me soit communiquée. Après un premier refus des services suivi d'une lettre au Maire, j'ai fini par l'obtenir ... 3 semaines*

après l'avoir réclamée. Comble de mesquinerie: 800 coups de tampon en caractères gras sur chacune des 800 pages du document en rendent la lecture impossible. Vous avez dit transparence?

Ont voté contre : groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL, ex-MDC. Ont voté pour : droite, Front national.

Fermetures de classes: le Maire revient sur sa parole.

Le 21 mars dernier, tous les élus de gauche étaient intervenus pour s'opposer aux fermetures de classes alors prévues... et le maire avait fini par reculer en proposant de les refuser. Ce qui avait été voté à l'unanimité.

Le 4 juillet dernier, une "modification du projet de carte scolaire" a été présentée aux élus. Au lieu de 2 créations conditionnelles de classes, elle n'en prévoyait plus aucune. Au lieu de 3 suppressions de classes, elle en prévoyait désormais 5.

Qu'a donc fait le maire de mars à juillet pour empêcher les suppressions? A cette question (que j'ai dû répéter deux fois pour obtenir une réponse) le maire n'a apporté qu'une réponse embarrassée. En clair? Il n'a rien fait. Pire, il a accepté cette fois-ci de nouvelles fermetures de classes. C'est honteux.

Ont voté contre : groupes communiste et partenaire, socialiste, DECIL, ex-MDC. Ont voté pour : droite, Front national.

J'ai voté pour... le marché d'assurances pour la flotte automobile de la Ville - l'action "coup de pouce" (lecture, écriture dans 5 écoles élémentaires) - la réhabilitation de la Chapelle Saint-Jacques - les travaux de sécurisation des écoles Jean Moulin, Villemorin, Monet, Lavandes, Pervenches - la création d'un nouveau centre de vie social et de locaux d'insertion professionnelle dans le quartier des Garennes - la création de réserves pour les œuvres du musée de l'Hôtel Dieu - la modification du règlement de publicité qui va interdire celle-ci le long de la Seine.

J'ai voté contre... l'indemnité versée à la société RCM pour la fin anticipée de la convention d'affermage du Parc des expositions (j'avais proposé qu'on réfléchisse sérieusement à une régie municipale) - le budget supplémentaire - le stationnement payant sur voirie - la vente de notre collection de 48 automates Roger et Gallet - la vente au privé d'un terrain municipal au 30 rue de Lorraine.

Je suis intervenu...

auprès du Maire () pour la rue Pierre Curie (vitesse excessive des véhicules à l'abord de l'Ecole) - la rue de la Liberté (sécurité) - le CVS fragonard (risque de perte d'agrément de la CAF et conditions de travail des employés communaux), pour la rue Blaise Pascal (manque illégal de places de parking), pour un problème de périmètre scolaire, pour la scolarisation en maternelle d'enfants de Sans-papiers refusée par la Mairie.*

Auprès de monsieur le Sous-préfet pour la rue de la Liberté (sécurité) puis pour exiger une enquête après le refus d'enregistrement, par le commissariat de police, d'une plainte contre le Maire de Mantes la Jolie.

Auprès du Commissaire Divisionnaire (refus d'enregistrement d'une plainte).

() Jusqu'à présent Monsieur Vialay, le Maire, n'a répondu à aucune de mes lettres.*